Document generated on 10/12/2024 2:05 a.m.

Histoire Québec

Spécificité de l'architecture et de la civilisation matérielle acadiennes de 1770-1860 au Nouveau-Brunswick

Philippe Basque

Volume 20, Number 1, 2014

Réflexion en provenance de LANAUDIÈRE : les Québécois sont-ils des Acadiens ?

URI: https://id.erudit.org/iderudit/71739ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Basque, P. (2014). Spécificité de l'architecture et de la civilisation matérielle acadiennes de 1770-1860 au Nouveau-Brunswick. *Histoire Québec*, *20*(1), 23–25.

Tous droits réservés © Les Éditions Histoire Québec, 2014

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Spécificité de l'architecture et de la civilisation matérielle acadiennes de 1770-1860 au Nouveau-Brunswick

par Philippe Basque

Philippe Basque est titulaire d'un baccalauréat en histoire de l'Université de Moncton depuis 2005. De 2005 à 2008, il a œuvré à titre d'assistant de recherche dans divers projets, dont celui des lieux de mémoire de la Nouvelle-France, en collaboration avec le Centre interuniversitaire d'études québécoises. Depuis 2008, il est historien attitré du Village Historique Acadien à Bertrand, près de Caraquet, au Nouveau-Brunswick. Il a présenté des ateliers jeunesse dans les écoles et des communications à l'occasion de colloques, dont le 78e Congrès de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, et récemment, en 2013, dans le cadre d'un séminaire de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord à l'Université Laval. Son implication est très visible auprès des sociétés d'histoire acadiennes, comme la Société historique Nicolas-Denys, dont il est le président et rédacteur de la revue.

Les aboiteaux

L'établissement d'une colonie permanente en Acadie se réalise en 1604, sous le commandement de Pierre du Gua, sieur de Mons, accompagné entre autres par Samuel de Champlain. À ce moment, on réussit à prouver qu'une colonie peut atteindre l'autosuffisance agricole. Par contre, à cause des guerres et des conflits, on doit attendre les années 1630 pour voir finalement arriver des familles et assister à une véritable colonisation de l'Acadie[1]. Ainsi, ces colons préfèrent cultiver les marais salants et les terres d'alluvions de la baie Française (aujourd'hui de Fundy) plutôt que de défricher les terres hautes. Leur origine, c'est-à-dire poitevine, porte à croire qu'ils étaient déjà agriculteurs en France et qu'un certain nombre d'entre eux connaissaient le système des aboiteaux et l'assèchement des terres. Dans les régions sud-loudunaises, des Hollandais avaient rendu des terrains bas cultivables grâce à une technique d'endiguement, apprise ensuite par ces futurs Acadiens[2].

Les témoignages et les documents décrivant les aboiteaux au XVIIe siècle ne sont pas très nombreux, mais le premier qui semble les décrire (soit ceux de Port-Royal) est Nicolas Denys, vers 1667 : « Il y a une grande étendue de prairies que la marée couvroit & que le fieur d'Aunay fit defecher : elle porte à préfent de beau & bon froment »[3]. Évidemment, Port-Royal n'est pas le seul endroit où l'on retrouve des aboiteaux dans l'Acadie de la Nouvelle-Écosse. Lorsque les Acadiens colonisent le bassin des Mines et la région de Beaubassin, on y aménage des aboiteaux.

Les « défricheurs d'eau » ont affronté les plus grandes marées du monde et ont réussi à installer leur système d'assèchement des terres. En Acadie, le marais n'est pas modifié, mais une bande de terre, nommée levée, est construite le long des rivières pour empêcher l'inondation et en même temps, permettre à l'eau douce de s'écouler. C'est la construction de la levée qui est le travail le plus fastidieux et qui emploie le plus d'individus. Par la suite, on construit le conduit d'évacuation des eaux en installant une dalle qui permet à l'eau de se vider dans un ruisseau ou autre canal naturel. La dalle est fabriquée à partir d'un tronc d'arbre (de bois mou) recouvert de lattes et plus tard, aux XVIIIe et XIXe siècles, construite entièrement de planches. À l'intérieur de la dalle, on place un clapet (en bois franc) près de la sortie, ce qui permet l'entrée et la sortie de l'eau. On place également des branches de sapin sous la dalle afin qu'elles servent de tamis aux déchets terreux dans l'eau[4]. Lorsque la dalle est en place, il suffit d'attendre que la nature fasse son travail, et au bout d'au moins trois années, les marais séchés peuvent être cultivés. Toutefois, on devra tenir compte des intempéries et réparer des brèches qui peuvent être causées par les rats musqués

Acadienne de la famille Mazerolle. (Source : Village Historique Acadien)

En plus de l'aspect technique, la construction d'un aboiteau comporte un aspect social puisqu'elle doit se faire en collaboration entre les familles voisines, ce qui influence les rapports sociaux. La construction de digues est un travail exigeant physiquement et de longue haleine. Un homme, voire une famille, ne peut pas accomplir ce travail seul. Une personne, le sourd des marais, doit inspecter régulièrement les digues afin de repérer les bris[5].

Lorsque survient la Guerre de Sept Ans, les Acadiens sont dispersés, d'autres s'enfuient pour ne pas être déportés. À Memramcook, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, les Acadiens demeurent présents et construisent des aboiteaux. En 1775, lors de la construction d'un aboiteau, les 58 ouvriers représentent la presque totalité des habitants mâles de la rivière Petitcodiac. Ils travaillent de 12 à 18 heures par jour pour une période de 12 jours consécutifs et utilisent leurs propres attelages[6].

Dans la baie de Caraquet, au nord-est du Nouveau-Brunswick, grâce à l'établissement du Village Historique Acadien, dans les années 1970, on procède à la revitalisation et à la restauration complète des digues et des aboiteaux construits le siècle précédent. Contrairement aux anciennes terres des Acadiens de la Nouvelle-Écosse, celles de Caraquet ne sont pas cultivées; les fermiers ne vont que chercher le foin de pré salé pour nourrir leur bétail, notamment les vaches[7].

L'habitation

Un peu comme le système des aboiteaux, l'habitation acadienne n'est pas vraiment existante avant l'arrivée des premières familles en 1632. Grâce à Samuel de Champlain, nous avons des illustrations des établissements de l'île Sainte-Croix et de Port-Royal, mais peut-on vraiment parler d'habitations ou de maisons acadiennes? Très peu d'habitations acadiennes de l'époque de la Nouvelle-France ont résisté face aux guerres du XVIIIe siècle et aux temps modernes. Par contre, nous possédons des bribes d'information qui nous permettent de nous renseigner sur ce sujet.

Tout récemment, la Société historique acadienne publiait une section d'un journal intime d'un Français présent en Acadie en 1706. Dans son journal, le capitaine Gédéon Nicolas de Voutron prend le temps de décrire brièvement une habitation acadienne sur un ton peu flatteur : « Plusieurs cahutes couvertes de paille paraissent des deux côtés parmi du blé et des pommiers », et un peu plus loin, « Les maisons sont par-ci par-là dans les champs, faites de planches couvertes de chaume, quelques-unes de bardeau. Les belles ont une chambre, une cuisine, les laides un seul trou »[8]. Voutron ne se trompe pas énormément dans ses descriptions de maisons acadiennes. Nous savons grâce à d'autres témoignages et à des fouilles archéologiques que les habitations sont effectivement couvertes de chaume et possèdent très peu de pièces, si ce n'est, comme il l'indique, « un seul trou »! Un autre visiteur français, Dièreville, de passage en 1699-1700, dit ceci des maisons : « Les maisons qui sont situées dessus, et assez loin les unes des autres, ne sont que des chanvières fort mal bousillées, avec des cheminées d'argile. Ce spectacle ne me plaisait point du tout[9]. »

Maison Martin sur le site du Village Historique Acadien, de type pièce-sur-pièce, datant de 1770. (Source : Village Historique Acadien)

Par ailleurs, une croyance populaire voulait que toutes les habitations acadiennes aient été détruites lors de la déportation de ses habitants en 1755. Une relecture des documents d'archives montre notamment que les bâtiments de Grand-Pré furent utilisés par les troupes anglo-américaines et qu'ils n'auraient pas tous été incendiés à leur départ à la fin de 1755. De plus, les Planters venus coloniser la région en 1760 semblent avoir bénéficié des habitations et des granges encore sur place[10].

En ce qui a trait à la structure, un type de maison très populaire est celui « pièce-sur-pièce », qui sera utilisé sur une base régulière jusqu'au milieu du XIXe siècle. Il s'agit d'un carré de pièces de bois équarries à la hache, couchées l'une sur l'autre et assemblées à queue d'aronde, de dimensions très modestes. Dans cette maison, on retrouve un foyer de pierres de champs, deux ou trois ouvertures pour les fenêtres et une pour la porte. Les pièces de mobilier sont très rustiques et fabriquées par un des hommes de la maison. L'extérieur n'est pas toujours recouvert,

mais de plus en plus, les Acadiens utilisent du bardeau de cèdre ou de la planche à clin. Certains Acadiens utilisent de l'écorce de bouleau ou « mashkoui » comme isolant, entre le bardeau et la structure de la maison.

La maison pièce-sur-pièce est remplacée peu à peu au XIXe siècle par une structure en pièces de bois également équarries à la hache, mais assemblées à tenons, mortaises et chevilles. Généralement, les habitations du XIXe siècle sont plus spacieuses que celles du siècle précédent, mais demeurent très simples. On ne retrouve souvent qu'une grande pièce ou deux, la seconde restant la plupart du temps fermée l'hiver afin de conserver la chaleur dégagée par le foyer de pièce ou le poêle à bois. Le grenier n'est utilisé que pour l'entreposage des grains, et on peut à l'occasion retrouver une cave de terre sous la maison pour conserver les fruits et légumes.

À partir du milieu du XIXe siècle, la maison acadienne subit des changements et même des améliorations. On va finir les murs intérieurs en les recouvrant de lambris de plâtre et aménager de petites pièces servant de chambres à coucher en installant de petits poêles à bois. Le modèle de maison sera de plus en plus symétrique, tant par rapport aux portes qu'aux fenêtres[11]. Le mobilier reste simple, et il faut attendre la fin du XIXe siècle pour retrouver des pièces sophistiquées dans la majorité des maisons acadiennes.

On retrouve d'autres types de maisons à moins grande échelle, comme celle de torchis, c'est-à-dire un mélange de terre et de paille qui remplit les espaces entre les poteaux du carré ou celle de madriers debout, chevillés entre eux pour les empêcher de gondoler. Enfin, en ce qui concerne les bâtiments de pierre en Acadie, ils sont rares, si ce n'est une mention en 1747 à Grand-Pré. Au XIXe siècle, ils sont inexistants, à part des maisons d'anglophones ou des bâtiments de service public[12].

Réhabilitation d'un aboiteau au Village Historique Canadien, vers 1976.
(Source : Village Historique Acadien)

Notes

1 Landry, Nicolas et Nicole Lang. Histoire de l'Acadie, Éditions Septentrion, Sillery, 2001, p. 55-56.
2 Cormier, Yves. Les aboiteaux en Acadie, hier à aujourd'hui, Collection Mouvance, Chaire d'études acadiennes, Moncton, 1990, p. 30.
3 Ibid. p. 31.
4 Ibid. p. 48-50.
5 Landry, Nicolas et Nicole Lang. Histoire…op. cit. p. 57.
6 Griffiths, Naomi E. S. L'Acadie de 1686 à 1784, contexte d'une histoire. Éditions d'Acadie, Moncton, 1997, p. 54.
7 Dugas, Pauline. « Les aboiteaux, un héritage… », La Revue de la Société historique Nicolas-Denys, vol. XXXI, no. 3, septembre-décembre 2003, p. 51-59.
8 LeBlanc, Ronnie-Gilles. « Un Français à Port-Royal à l'automne 1706 : le journal de Gédéon Nicolas de Voutron ». Les Cahiers de la Société historique acadienne, vol. 44, no. 4, décembre 2013, p. 104 et 106.
9 « Dièreville, voyage en Acadie ». Les Cahiers de la Société historique acadienne, vol. 16, nos 3-4, septembre-décembre 1985, p. 67.
10 LeBlanc, Ronnie-Gilles. « Les édifices ont-ils tous été détruits durant la Déportation? », les Cahiers de la Société historique acadienne, vol. 43, no. 4, décembre 2012, p. 93-103.
11 Basque, Philippe. « Maison Robichaud de Haut-Sheila », la Revue d'histoire de la Société historique Nicolas-Denys, vol. XLI, no. 1, mai 2012, p. 72-74.
12 LeBlanc, Bernard V. et Ronnie-Gilles LeBlanc. « La culture matérielle traditionnelle en Acadie » dans L'Acadie des Maritimes, Chaire d'études acadiennes, Moncton, 1993, p. 627-635.